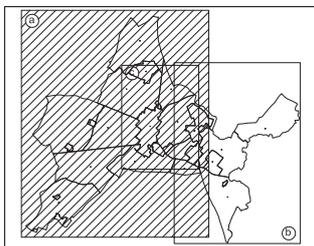


**PLAN LOCAL D'URBANISME**  
**ZONAGE**

et liste des emplacements réservés



ECHELLE 1/5000

PIECE N°4.a

POS d'élaboration 16/10/2005	POS révisé 16/10/2005	POS révisé 13/08/2006	PLU modifié 16/07/2009
PLU révisé 16/10/2005	PLU révisé 16/10/2005	PLU révisé 16/10/2005	PLU révisé 16/10/2005

CREA - 22 rue Eugène Thomas - 17000 La Rochelle

**LISTE DES EMBLEMES RESERVES**

n°	Objet	Bénéficiaire
1	Elargissement de la rue Fanny	Commune
2	Acquisition de la mare et du fossé servant d'exutoire aux eaux pluviales de Chez Rabard	Commune

**LEGENDE**

- Ua** Nom de zone
- Limite de zone ou de secteur
- Emplacement réservé
- ER1 N° de l'emplacement réservé
- Espaces Boisés, arbres isolés, haies, plantations d'alignement Classés à protéger ou à créer au titre de l'article L130-1 du Code de l'Urbanisme
- Moulin répertorié au titre de l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme
- Patrimoine bâti répertorié au titre de l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme
- Eléments de végétation à maintenir ou à remplacer, répertoriés au titre de l'article L 123-1-7 du Code de l'Urbanisme
- Arbre isolé, haie ou alignement d'arbres à maintenir ou à remplacer, répertoriés au titre de l'article L123-1-7 du Code de l'Urbanisme
- Bâtiment agricole répertorié au titre de l'article L 123-3-1 du Code de l'Urbanisme
- Zone Identifiée par le Schéma Départemental des Carrières de Charente Maritime (AP 07.02.2005) comme zone de ressources en granulats

